

Les Sans-Radio de l'Est Parisien
Michel LEON
Président
15, avenue de Dhuys
93 170 Bagnolet

Service : Cabinet du Maire
Référence : DG/aad/7103
Objet : **Réponse du CSA et de Radio France**


Les Lilas, le Mardi 16 septembre 2014



Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe une copie du courrier réponse de Monsieur Olivier SCHRAMECK, Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, ainsi que de Monsieur Mathieu GALLET, Président directeur général de Radio France, concernant ma demande de soutien en faveur de la mobilisation de votre association.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Le Maire,
Premier Vice-président du Conseil général

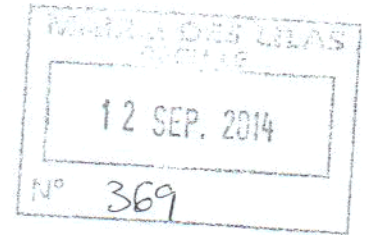

Daniel GUIRAUD



P.J. : 2



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL



Le Président

Paris, le 08 SEP 2014

Monsieur le Maire,

Par lettre du 28 août 2014, vous attirez mon attention sur la mobilisation de l'association des « Sans Radio de l'Est Parisien » à Bagnolet.

Cette association a déjà été reçue à plusieurs reprises au Conseil supérieur de l'audiovisuel. Il est incontestable qu'un nombre important d'habitants de cette commune, ou de communes voisines ou encore d'arrondissements limitrophes ne reçoivent pas, partiellement ou totalement, les stations de radios du service public.

Cette perturbation est due à la présence des tours Mercuriales, sans qu'une solution technique n'ait, à ce stade pu être apportée. Le CSA demeure toutefois très attentif à toute possibilité d'amélioration, même partielle, de la réception dans cette zone.

Vous évoquez une possible diffusion des stations de Radio-France en RNT. Le lancement de la RNT, en cours, ne concerne pour l'instant que des radios privées, le choix de son extension à des radios du secteur public relève de la compétence de Radio-France.

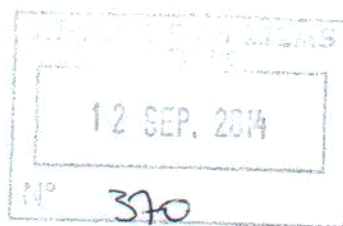
Restant particulièrement attentif à cette situation, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération attentive.

Olivier SCHRAMECK

Monsieur Daniel GUIRAUD
Maire des Lilas
Premier Vice-Président du Conseil général
Mairie des Lilas
96, rue de Paris
BP n° 76
93361 LES LILAS CEDEX



Le Président-directeur général



Monsieur Daniel GUIRAUD
Maire
Premier Vice-président du Conseil général
Mairie Ville des Lilas
96, rue de Paris
BP N°76
93261 Les Lilas Cedex

Paris, le 08 SEP. 2014

RF/MG/LE/N°004/14

Monsieur le Maire,

J'accuse par la présente réception de votre courrier du 28 août 2014, attirant mon attention sur l'association des « Sans Radio de l'Est Parisien ».

Je vous confirme bien volontiers que j'ai demandé à Monsieur Jean-Michel Kandin, Directeur Général Adjoint chargé des techniques et technologies nouvelles de Radio France, de bien vouloir recevoir les représentants de cette association pour étudier avec eux les moyens de remédier aux troubles constatés en relation avec les services du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée. *à très cordialement.*

Mathieu GALLET